



DECLARATION LIMINAIRE CDAS DU 7 AVRIL 2014

Monsieur Le Président,

C'est dans un contexte difficile **de conflit social dans notre ministère** que vous réunissez ce CDAS.

Le 20 mars 2014, **6500 fonctionnaires des Finances** ont manifesté dans les rues de la capitale. A cette occasion, des collègues de l'Yonne s'y sont rendus en bus pour s'opposer au projet stratégique de la douane et à la démarche stratégique des finances publiques.

37 % des agents de la DDFIP et 50 % des douaniers de la région Bourgogne étaient en grève. Ces taux de grévistes sont une nouvelle fois la démonstration du rejet des différents projets.

Malgré la grogne et le mécontentement, notre Ministère et nos Administrations continuent à faire la sourde oreille.

Ainsi aux Finances Publiques, après plus de 30 000 suppressions d'emplois réalisées en moins de 10 ans, la démarche stratégique infligée poursuit avec la même cadence la réduction des effectifs et des moyens.

En douane, les agents mènent une bataille depuis fin 2012 pour réhabiliter leurs missions et faire barrage aux suppressions d'emplois. Leurs effectifs étaient de 19 000 en 2007, ils ne sont plus que 16 500.

Nous, syndicats CGT Finances Publiques et Douane dénonçons le démantèlement de nos administrations respectives et la mise en péril du service public de proximité aux Finances.

Concernant l'ordre du jour de ce comité, l'administration poursuit sa politique de démantèlement du réseau de l'action sociale.

A l'heure où les directions du ministère attachent de l'importance à l'amélioration des conditions de travail et au bien être des agents, la note concernant l'action sociale précise qu'il faut « se recentrer sur les missions prioritaires » et que par exemple, « l'accompagnement par la délégation peut être justifié, si les nécessités de service le permettent »... Il s'agit bien d'un double langage de la part de l'administration. Mais nous ne sommes pas dupes ! Nous y sommes, après la suppression du poste de l'assistante de délégation, les conséquences se font déjà ressentir. Comment maintenir un niveau de prestations de l'action sociale avec moins de personnel : on priorise des missions et on en abandonne d'autres. Les contraintes budgétaires passent avant l'humain.

Autre conséquence de la politique de destruction des emplois, les dossiers de prêt et d'inscription des enfants en colonies sont désormais totalement dématérialisés enlevant toute relation humaine et vérification de la validité des dossiers par le service de proximité.

Le rapport de l'assistante sociale met en lumière une augmentation des consultations liées à la vie professionnelle et plus précisément à la dégradation des conditions de travail.

La CGT Finances s'interroge sur les points suivants :

- quid du remplacement du médecin de prévention ;
- quid de la mise en place d'une carte paiement en lieu et place des tickets restaurant papiers ;
- quid de la date de la journée d'information des membres du CDAS prévue dans la note d'orientation 2014 ;
- quid de la forme et de la date du questionnaire sur les conditions de logement des agents du département ;
- quid du déménagement de l'action sociale, en souhaitant que cela soit après l'arbre de Noël et la fin de gestion.

Les représentants CGT Finances de l'Yonne

Nathalie FOURNILLON

Nathalie ZELMAT

Caroline GERMAIN

Didier BOURIGAULT